

Stéphane VIRY

Député des Vosges

Monsieur David GOURDON
Président de la Ligue des Conducteurs
23, avenue Jean Moulin
75014 PARIS

Nos Réf: SV/CH/132

Le - 2 JUIL. 2018

Monsieur le Président,

Vous m'avez sollicité à plusieurs reprises afin de vous faire connaître ma position sur la mesure du Premier Ministre visant à instaurer la vitesse maximale de 80 km/h, là où elle est fixée à 90 km/h.

J'ai toujours été opposé à cette mesure, décidée unilatéralement par le Premier Ministre, et j'ai eu l'occasion de voter en conséquence.

A ce titre, j'ai également soutenu la mise au vote de la proposition de loi de mon collègue Vincent Descoeur, que j'avais cosignée. Comme nous le craignons, cette proposition de loi a été rejetée par la majorité.

Aussi, j'ai décidé de cosigner le recours près le Conseil d'Etat, de cet abaissement de la vitesse à 80 km/h, pour excès de pouvoir.

Vous le voyez, je suis pleinement mobilisé pour que cette disposition ne soit pas mise en œuvre, tant elle est négative pour nos territoires ruraux en particulier.

Je vous remercie par avance d'informer les signataires du message que vous m'avez adressé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Stéphane VIRY